

Pour diffusion immédiate
Le 19 juin 2006

LE GOUVERNEMENT PROVINCIAL APPROUVE LA PROCHAINE ÉTAPE DU PROJET DE TRANSPORT PAR TRAIN LÉGER D'OTTAWA

Le nouveau réseau rendra l'air plus sain dans la capitale nationale

OTTAWA – La ligne nord-sud d'un réseau de transport en commun par train léger que propose de construire la ville d'Ottawa a franchi une autre étape, a annoncé aujourd'hui la ministre de l'Environnement, M^{me} Laurel Broten.

Le gouvernement de l'Ontario a approuvé le rapport d'évaluation environnementale d'une ligne de transport en commun par train léger alimenté à l'électricité. La ligne nord-sud parcourra 31 kilomètres entre le Centre Rideau et un terminus sud, qui sera construit au futur Centre de Barrhaven.

« Le fait qu'Ottawa veut répondre à ses besoins en matière de transport grâce à un nouveau réseau de transport en commun est une bonne chose pour l'environnement et la population locale, a déclaré M^{me} Broten. Notre gouvernement continuera de prendre des mesures positives pour réduire la pollution en Ontario, et accroître la santé et la qualité de vie de la population. »

En incitant les navetteurs à prendre les transports en commun, la nouvelle ligne nord-sud aidera à diminuer le nombre de voitures sur les routes, à améliorer la qualité de l'air et à réduire les émissions associées au smog et au changement climatique. D'ici à 2021, il est prévu que de 60 000 à 70 000 personnes utiliseront, chaque jour ouvrable, la ligne nord-sud du réseau express.

« La ligne de transport par train léger est un élément-clé du plan détaillé que nous avons élaboré pour améliorer la qualité de vie de toute la population d'Ottawa au cours des 50 prochaines années, a déclaré le maire d'Ottawa, M. Bob Chiarelli. Nous sommes heureux que le gouvernement ontarien ait approuvé notre projet, car cela nous rapproche de notre objectif central, qui est celui d'un avenir meilleur. »

Le gouvernement McGuinty fait cause commune avec les navetteurs qui veulent de meilleurs choix pour les transports en commun. L'approbation du plan de transport novateur de la ville d'Ottawa n'est qu'une autre façon dont le gouvernement de l'Ontario protège les collectivités et l'environnement de l'Ontario. En voici d'autres :

- Le gouvernement investit 1,2 milliard de dollars pour construire ou améliorer des routes et des ponts municipaux, ou pour améliorer les transports en commun.
- Il s'est fixé l'objectif d'accroître de 5 p. 100, d'ici à 2007, et de 10 p. 100, d'ici à 2010, la production énergétique de l'Ontario qui provient de sources renouvelables.
- Il a adopté un plan pour que l'essence vendue en Ontario ait une teneur moyenne annuelle en éthanol de 5 p. 100. Cette mesure entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2007. L'objectif que le

gouvernement a fixé pour 2007 se traduira par une réduction des gaz à effet de serre de l'ordre de 800 000 tonnes, ce qui équivaut à retirer de la circulation 200 000 voitures.

- Il a adjugé des contrats pour la production de 1 300 mégawatts d'énergie éolienne – de quoi fournir de l'électricité à 300 000 maisons.

- 30 -

Renseignements :

Anne O'Hagan
Bureau de la ministre
416 325-5809

John Steele
Direction des communications
416 314-6666

Also available in English.

www.ene.gov.on.ca